NOTRE CONTE DU DIMANCHE

UN DRAME

Antoine, dit le Toine, ou plus couramment l'idiot, fuyait dans l'avenue, droit devant lui, à longues foulées. De sa gorge s'échappaient des sons rauques. De temps à autre il se détournait à demi, comme s'il eût craint d'être poursuivi. Il courait, pieds nus, portant dans ses mains ses sabots qu'il avait quittés parce que leur clic-clac emplissait ses oreilles et l'empêchait d'entendre le silence de la nuit.

Comme la lune se dégageait de son voile nuageux, il vit se profiler sur le sol devant, puis derrière lui, l'ombre des hauts peupliers et il eut peur. Il se jeta dans un sentier de traverse, encaissé entre deux buissons fleuris, et dont le sol plus mou, mêlé d'humus, résonnait moins sous ses pas. Il s'arrêta pendant quelques secondes, pour reprendre haleine, puis continua sa route, toujours courant, dans le sentier capricieux qui, par mille détours, le ramenait au bourg.

Les idées s'entre-choquaient dans sa cervelle de simple inaccoutumée à triturer de savantes déductions. Elles se fondaient toutes en une atroce certitude : « Louison est morte ! Louison est morte ! » répétait le battant qui heurtait les parois de son crâne sonore comme une cloche et comblait le vide de sa tête près d'éclater. Il ne savait rien de cette fin. Mais ce qu'il avait vu et entendu une demi-heure plus tôt en rôdant autour de la maison de la jeune femme lui avait appris que le malheur était sur elle. Il avait fui, d'instinct, comme un chien, le lieu qui sentait la mort.

Un dogue aboyant non loin de lui, en tirant sur sa chaîne, lui redonna la notion du lieu où il se trouvait. Ses pas l'avaient conduit précisément où, confusément, il avait souhaité de venir. C'était dans cette ferme que vivait Marie, la sœur de Louison. Il entra dans la cour, sans se soucier du chien qui, ayant flairé ce frère supérieur ami des bêtes, avait fait trêve aussitôt à ses abois furieux. Puis il frappa au volet. C'était foire au bourg ce jour-là et on s'était couché tard : Claude, le maître, ne dormait pas.

— Qui va là ?

— Le Toine...

La fenêtre s'entre-bâilla :

— Toi, ici, à cette heure ? N'as-tu pas honte de rôdailler toute la nuit quand les honnêtes gens sont au lit ? Va te coucher !

— C'est que Louison...

— Qu'as-tu à faire avec Louison ?

L'innocent se tut. Il ne savait expliquer le culte qu'avait voué à la jolie fille le paria ami des bêtes et des plantes, qui vivait dans un monde inaccessible aux sains d'esprit. Elle était le seul être humain qu'il aimât au monde. Ce qui les liait, c'était peut-être le souvenir des temps lointains du catéchisme et de l'école où elle le protégeait contre ceux qui se gaussaient de sa lourdeur d'esprit ; c'était peut-être leurs vingt ans, qu'ils avaient eus ensemble aux dernières cerises. Ou peut-être aimait-il simplement Louison parce qu'à l'inverse des paysans qui toujours le chassaient, elle le laissait s'asseoir sur son seuil, et y rêvasser pendant des heures ? Parce qu'elle lui donnait, parfois, un verre de cidre, ou, comme à un enfant, des bonbons ? Ou parce, qu'ayant inconsciemment deviné son âme de poète, elle lui jetait quelquefois, le soir, en se jouant, la rose de son corsage, qu'il mâchonnait ensuite jusqu'à l'aube...

— Dis, reprit l'homme en lui prenant l'épaule, que viens-tu chanter ici de Louison ?

— Elle est morte ! Tout à l'heure je l'ai entendue gémir et crier, et, devant sa fenêtre, du sang... de grosses gouttes... beaucoup... grandes comme ça.

Il montrait sa paume ouverte. Claude, muet d'effroi, se pencha vers l'adolescent. Il le regarda bien profondément dans les yeux, et lut toute son épouvante. Toine n'avait pas rêvé. Un drame avait eu lieu, là-bas.

— Tu entends, Marie ? cria-t-il dans l'ombre.

— Tant pis, répliqua la voix pointue de sa femme, cela devait lui arriver ! Quelque galvaudeux qu'elle aura rencontré sur le champ de foire et qui l'aura tuée pour lui voler sa croix d'or !

Louison, couturière de son état, qui vivait seule depuis la mort de sa mère, passait pour accueillir volontiers, le soir, les garçons en quête d'aventure...

— N'importe tranche le fermier, tout en revêtant un pantalon et une veste, ce que dit l'idiot est grave. Il faut y aller....

— La gueuse ! grinça Marie, sans un mot de pitié pour sa sœur. Elle aussi s'habillait en hâte. On eût dit qu'elle craignait que quelqu'un la devançât et lui volât sa part du spectacle.

Puis, tous deux courant, suivis de Toine qui, n'ayant plus peur en leur compagnie avait remis ses sabots, traversèrent le bourg. La maison de Louison sommeillait, solitaire, près d'un chemin creux bordé d'aubépines.

Trois fois, ils frappèrent à la porte, et commençaient de trembler et de pâlir sous le regard ironique de la lune, quand un bruit de voix se fit entendre dans la maison.

— Ouvrez ! C'est Claude et Marie l'hurla le premier.

La porte tourna sur ses gonds. Louison, les yeux gonflés de sommeil ou de fatigue parut, en chemise — une chemise décente de paysanne qui laissait cependant deviner le contraste des jambes et de la gorge très blanches avec les bras et le visage ambrés par le soleil. Elle regarda sa sœur et son beau-frère sans bienveillance :

— Qu'est-ce qui vous prend, de me déranger la nuit ?

— C'est cet idot de Toine, qui affirme t'avoir entendue soupirer et te plaindre, il y a une heure. Nous croyions qu'on t'avait assassinée !

— Ah ! Par exemple ! Hé ! l'assassin approche ici ! fit-elle en hélant quelqu'un dans la maison.

Un grand garçon, aux cheveux embroussaillés, s'approcha, en retenant son pantalon des deux mains. Elle s'accota contre lui pour s'esclaffer à son aise. C'était un gars du village voisin, venu à la foire pour quelque affaire, et qu'avaient retenu les œillades et les déhanchements de Louison. Nul doute ils n'eussent tenu leurs promesses. Les deux hommes se regardèrent et communièrent en un large rire dans lequel passa toute la volupté que suggéraient les révélations du Toine. Marie, qui n'avait pas compris tout d'abord, se sentit rougir de colère et de honte devant la gaieté complice des trois autres. Elle bondit près de sa sœur, l'injure à la bouche.

Gueuse ! Dévergondée ! Tu n'as pas plus de pudeur que les chattes qui hurlent sur les toits quand le printemps les travaille !

Un cri rauque de l'idiot coupa sa diatribe :

— Le sang... là...

Tous se penchèrent. Il avait raison. Des flaques poisseuses, d'un rouge sombre, s'étalaient à leurs pieds. La lune, facétieuse, se fit un écran de nuages. L'amant de Louison alluma son briquet.

D'un gros pied de pivoines pourpres planté près de la fenêtre, une fleur morte à la chute du jour, laissait pendre sa tête découronnée. Les pétales brillants, épars comme une pluie de sang, jonchaient le sol — vestiges de l'agonie silencieuse d'un être dont la tâche ici-bas est terminée.

Un éclat de rire unanime submergea la stupeur, l'angoisse ou la colère des uns et des autres. Seul, le Toine, agenouillé auprès des larmes sanglantes, se reprit à sangloter comme au chevet d'un agonisant.

MAX RAYMOND.

LE DÉPART DES MINISTRES POUR GENÈVE

M. Durafour, ministre du Travail, a quitté Paris samedi matin, pour se rendre à Genève où il représentera, dimanche, le gouvernement français à la cérémonie d'inauguration du Bureau International du Travail.

M. Briand partira dimanche soir, à 20 h. 40.

De son côté, M. Austen Chamberlain est parti de Londres pour Genève, samedi à 19 h. 25.

M. CHAMBERLAIN A CALAIS ET A PARIS

M. Austen Camberlain se rendant à Genève, est passé en gare maritime de Calais. Mrs Chamberlain, en villégiature au Touquet, était venue à sa rencontre.

M. Chamberlain, arrivé à Paris, a été salué en Gare du Nord par M. Briand.

M. BERENGER RESTE AMBASSADEUR A WASHINGTON

M. Henry Bérenger, sénateur, avait été chargé il y a six mois, à titre de mission temporaire, de remplir les hautes fonctions d'ambassadeur de France et d'envoyé extraordinaire de la République à Washington.

Aux termes de la loi, en effet, un membre du Parlement ne peut être envoyé en mission à l'étranger ou aux colonies que pour six mois.

M. Aristide Briand vient, par décret, de lui renouveler sa mission pour six nouveaux mois.

LE VOTE DE NOS DÉPUTÉS SUR L'AJOURNEMENT DE L'INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE

Sur la motion Biré tendant à l'ajournement de la proposition de la conférence des présidents (indemnité parlementaire) :

ONT VOTÉ POUR : Nord. — MM. Delesalle, Grousseau, Nicolle, Plichon, des Rotours, Crespel.

Pas-de-Calais. — MM. Berquet, Narcisse Boulanger, Couhé, Lefebvre du Prey, de Saint-Just, Salmon.

ONT VOTÉ CONTRE : Nord. — Beauvillain, Coppeaux, Couteaux, Escoffier, Goniaux, Lebas, Lemire, Loucheur.

Pas-de-Calais. — Basly, Morel, Cadot, Bernard, Evrard, Maës, Abrami.

N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE : Nord. — MM. Daniel-Vincent, Delourme, Desoblin.

LE MOTOCYCLISTE TOMBA PARMI LES FAUVES

Un accident assez grave s'est produit vendredi à 23 h. 45, pendant une représentation donnée par un cirque installé place de la République, à Montreuil-sous-Bois (Seine). Le motocycliste Roger Spessardy, fils du directeur, exécutait sur sa machine l'attraction du « Cercle de la Mort ». Cette attraction se passait au-dessus de la cage aux lions dans laquelle se trouvaient le dompteur Jackson et plusieurs fauves.

Roger Spessardy est tombé avec sa machine dans la cage et, dans sa chute, a blessé le dompteur et s'est lui-même assez sérieusement contusionné. Jackson a, néanmoins, pu tenir ses lions en respect. La vie des deux blessés n'est pas en danger. Il n'y a pas eu de panique parmi les spectateurs.

DES BANDITS ARMÉS ONT VOLÉ 48 COCHONS

Tandis que M. Albouy, éleveur, demeurant à Vieille-Maison-de-Paray, près de Corbeil, se trouvait aux abattoirs de Vaugirard, une camionnette automobile, occupée par sept individus inconnus, s'est arrêtée devant les bâtiments où est située une vaste porcherie. Un de ces individus menaça d'un revolver et d'un couteau le charpentier Georges Rouchaud, demeurant à la Belle-Epine, qui travaillait à la porcherie, et d'autres individus se mirent incontinent en devoir de pourchasser les cochons.

Au fur et à mesure qu'ils capturaient les animaux, ils allaient les enfermer dans le camion. Quarante-huit porcs, valant ensemble une cinquantaine de mille francs, furent ainsi chargés sur ce véhicule par les sept individus qui témoignèrent de l'habileté spéciale qu'ont les toucheurs de bestiaux. Quand ce fut fini, le camion démarra à toute vitesse, porteur de son troupeau.

M. Albouy, prévenu par téléphone, accourut aussitôt de Paris. Il ne put constater que le vol et porter plainte. La brigade mobile et toutes les gendarmeries de la région sont aux trousses de ces étranges ravisseurs de porcs. On compte, pour les arrêter, sur la difficulté qu'ils auront à dissimuler, puis à écouler leur butin.

La Hongrie a soustrait des milliers de wagons aux Alliés

Selon une dépêche de Genève, on s'attend que le gouvernement français, pour des raisons politiques impérieuses, fera obstacle à la levée du contrôle financier de la Hongrie.

Pendant huit mois, à force de mensonges et de falsifications, les fonctionnaires hongrois, qui recevaient des instructions du comte Bethlen, ont travaillé à soustraire plusieurs milliers de wagons aux alliés, en l'espèce, à la commission de répartition, qui avait à diviser les avoirs de l'ancienne monarchie austro-hongroise entre les Etats successeurs.

En février dernier, après les découvertes troublantes, la C. D. A. réclamait à la Hongrie 5.650 wagons. Les Hongrois commencent par protester. On leur démontre aisément qu'ils ont présenté une comptabilité frauduleuse, qu'ils ont fait passer pour des wagons nouvellement achetés, d'anciens wagons, qui ne leur appartenaient pas. On découvre les circulaires par lesquelles leur gouvernement a prescrit de dissimuler aux alliés les états où sont portés les listes de ces wagons. Les explications fournies ne satisfont pas la conférence des ambassadeurs.

La Roumanie fournit la preuve de l'existence de plus de 11.000 wagons en plus de ceux dont la liste a été communiquée. Le résultat de l'enquête faite à ce sujet officiellement communiqué à M. von Nycki, le délégué hongrois, se résume dans la phrase suivante : « Il n'est pas douteux, à notre avis, que des wagons ont été dissimulés en Hongrie et que, s'il persiste dans son attitude, le gouvernement hongrois peut être accusé de mauvaise foi et duplicité ».

Devant la mise en demeure, M. Von Nycki demande des instructions au comte Bethlen et il offre spontanément 1.400 wagons. La conférence des ambassadeurs répond par une fin de non recevoir. L'offre monte alors à 2.600, puis sur un nouveau refus de la C. D. A., à 3.000 wagons.

En même temps le gouvernement hongrois grois essaye de démontrer qu'il a acheté 4.500 wagons depuis 1921 ; il n'y parvient naturellement pas. Dans un esprit de conciliation, les commissaires déclarent alors que la C. D. A. se contente des 5.650 wagons demandés le 25 février 1926. Le 20 mars 1926, le baron Korányi, ministre de Hongrie, à Paris, acceptait, au nom de son gouvernement, cette livraison, qui doit être faite aux Etats successeurs avant le 15 octobre de cette année.

Le comte Bethlen a encore fait une assez bonne affaire, car d'après le délégué roumain, M. Christoderesco, le nombre total des wagons non communiqué par la Hongrie à la commission est de 19.452, sur lesquels 7.116 auraient dû revenir aux Etats successeurs.

La grève minière anglaise

LES NÉGOCIATIONS VONT-ELLES REPRENDRE ?

M. Cook, secrétaire de la Fédération des mineurs, est rentré de Bruxelles à Londres hier après-midi, porteur de la réponse à la lettre adressée par le Président de l'Association des propriétaires de mines au Président de la Fédération des mineurs et dans laquelle le premier suggérait une entente entre les deux parties intéressées afin de rechercher sur quelles bases les négociations pourraient être reprises. Les membres du comité exécutif de la Fédération des mineurs qui devaient se réunir à Londres mercredi prochain ont été priés d'avancer leur arrivée de 24 heures de façon à pouvoir s'entendre sur la décision à prendre.

M. Cook a déclaré une fois de plus que si les patrons insistaient soit sur une réduction de salaire, soit sur une augmentation des heures de travail, leur attitude ne ferait que prolonger la résistance des mineurs.

DÉRIDEZ-VOUS LISEZ-LE Pêle-Mêle

LE SCANDALE DES NATURALISATIONS

M. Peyre, juge d'instruction, chargé de l'enquête sur le scandale des naturalisations au Ministère de la Justice, a interrogé hier après midi les inculpés MM. Fernand Parey et Mathieu-Tassard, employés à la chancellerie ; Eriest Landrac et Louis Ferrand, greffiers à la justice de paix du 3e arrondissement et enfin l'inspecteur de la police judiciaire Carteron.

Ils ont tous été inculpés de trafic d'influence d'escroquerie et complicité mais ont été laissés en liberté.

DEUX BAMBINS BRULÉS VIFS

A Bietenholz, près Zurich, leurs vêtements s'étant enflammés au contact d'un fourneau de cuisine, les enfants de Mme Cognatti, âgés de quatre mois et de cinq ans ont été brûlés vifs.

GROS LOTS

VILLE DE PARIS 1905

Le numéro 316.267 est remboursé par 200.000 fr.
Le numéro 656.217 est remboursé par 50.000 fr.
Les 4 numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 fr. : 54.900 241.329, 364.614, 878.893.

COMMUNALES 1879

Le numéro 333.313 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 312.707 est remboursé par 25.000 fr.
Les 6 numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 43.393, 339.443, 509.718, 543.007, 817.392, 849 595.

COMMUNALES 1880

Le numéro 459.904 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 921.932 est remboursé par 25.000 fr.
Les 6 numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 200.243, 276.440, 410.450, 454.109, 709.814, 738.271.

COMMUNALES 1891

Le numéro 188.369 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 130.070 est remboursé par 10.000 fr.
Le numéro 437.786 est remboursé par 5.000 fr.

FONCIERES 1900

Le numéro 1.001.122 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 407.268 est remboursé par 10.000 fr.

LA LOTERIE DE LA PRESSE

LE TIRAGE FIXÉ AU DIMANCHE 13 JUIN

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qu'il sera procédé publiquement, dimanche prochain 13 juin à 11 heures 30, dans la grande salle de la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital Militaire, à Lille, au tirage de la grande loterie de la Presse du Nord.

Des aveugles de guerre, qui ont bien voulu, à cette occasion, manifester leur sympathie à l'égard de la presse, ont accepté de venir tourner les roues, dont les chiffres formeront les numéros gagnants. L'un de leurs camarades se chargera d'extraire de l'urne les lettres des séries.

Comme l'Association des journalistes du Nord entend sauvegarder les droits respectifs de tous les porteurs de billets, elle a prié Me Paul Fanyau, huissier, de présider au tirage, de vérifier le parfaite régularité des opérations et de dresser à l'issue de la séance, un procès-verbal en bonne et due forme. D'ailleurs, les souscripteurs qui voudront assister personnellement au tirage seront cordialement accueillis de la part des journalistes.

LA LISTE DES LOTS

Voici maintenant la liste des lots qui seront remis aux heureux gagnants que le sort désignera et l'ordre dans lequel ils seront attribués :

PREMIER ..... **50.000 FR.**
DEUXIÈME ..... **10.000 FR.**

3. **UNE CHAMBRE A COUCHER** Louis XVI modernisé, chêne de Hongrie, glace ovale ;

4. **UNE SALLE A MANGER** Louis XVI, chêne de Hongrie ;

5. **UN SALON « DAVIS »** carré, acajou massif filet marqueterie, siège à soufflet ;

6. Un Vocalion Coupleux ; 2. une Machine à coudre ; 8. une Cuisinière ; 9. une Bicyclette routière Peugeot ; 10. une Machine à laver ; 11. une Salamandre ; 12. un Régulateur ; 13. un Réchaud à gaz « Auer » avec rôtissoire et four à pâtisserie ; 14 et 15. une caisse de vins fins ; 16. un Bon pour un costume ; 17. un Service de table ; 18. un Lavabo, bois coupé glace avec sa garniture ; 19. un Porte-manteau chêne, six patères ; 20. un Sac pochette ; 21. un Sac pochette maroquin ; 22. un Sac de dame ; 23. une douzaine de couteaux avec virole argent ; 24. une douzaine de couteaux ; 25. Réveil, marbre imitation ; 26. Sac auto pour dame ; 27. Six cuillers à café métal argenté avec écrin ; 28 et 29. un Réveil ; 30. Sac bavolet pour dame ; 31. Réveil avec écrin ; 32. Portefeuille phoque ; 33. Réveil « Tapageur » ; 34. Service à fumeur ; 35. Chronomètre Lion Peugeot ; 36. Séries Casseroles ; 37, 38, 39 et 40. un Portefeuille.

MORT A HAZEBROUCK DE L'ANCIEN AÉRONAUTE TIBERGHIEN

On annonce d'Hazebrouck, la mort de l'aéronaute bien connu dans toute la région, Arthur Tiberghien. I était âgé de 59 ans.

Né à Roubaix en 1869, Arthur Tiberghien fit à 14 ans, sa première ascension en ballon sur la Grand'Place d'Hazebrouck ; il était alors pilote engagé au service de l'aéronaute Hache. Les ascensions qu'il a faites ensuite pendant plus de 30 ans et dont le nombre dépasse 500 ont rendu son nom populaire dans les trois départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme et même en Belgique.

Quelles que fussent la prudence et l'expérience de l'aéronaute, il eut à lutter parfois contre la tempête et faillit souvent être victime d'accidents imprévus.

Une fois il tomba en mer. Un remorqueur le sauva, tandis que son ballon, emporté par la tempête, allait s'échouer sur la rive hollandaise.

Une autre fois, parti d'Auchel en 1912, il fit une descente périlleuse à Saint-Sylvestre-Cappel et se brisa la jambe. Ce fut sa dernière ascension.

Arthur Tiberghien résida longtemps à Douai. I était venu se fixer à Hazebrouck peu de temps avant la guerre.

Ses ballons furent réquisitionnés au début des hostilités et son habitation fut atteinte par les premiers bombardements. Après s'être réfugié quelque temps au quartier des tissages il se retira à Lavai.

Depuis quelques années, sa santé fortement ébranlée par les émotions de la guerre, devenait de jour en jour plus chancelante.

m Arthur Tiberghien était délégué de la Ligue Aéronautique de France et président du Club Aéronautique hazebrouckois.

Ses funérailles auront lieu à Hazebrouk, mardi 8 juin.

LA TRAVERSÉE DE LA MANCHE A LA NAGE

Miss Gertrude Ederle a quitté New-York, pour Londres, d'où elle gagnera le cap Grisnez pour commencer son entraînement en vue de la traversée de la Manche à la nage.

D'autre part, on annonce l'embarquement à Montréal pour Calais, où il arrivera le 22 juin, du nageur canadien français Omer Perreault. Ce dernier a procédé à un entraînement méthodique durant toute une partie de l'hiver.

Soupçonné de vol, un employé se pend au dépôt de sûreté à Roubaix

Hier vers 19 h. 30, un nommé Agache Emile, 24 ans, employé à la Compagnie des chemins de fer du Nord, et demeurant rue Sainte-Elisabeth, soupçonné de vol et conduit au dépôt de sûreté du poste central de police, s'est pendu dans la cellule.

UNE PERQUISITION FRUCTUEUSE

Nos lecteurs sont au courant des vols qui sont produits depuis quelque temps à la gare-annexe de Roubaix. Un service de surveillance étendu et resserré permit de soupçonner un employé de la Compagnie, M. Agache Emile, âgé de 24 ans.

M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement, opéra, hier, une perquisition au domicile de cet employé et il découvrit une quantité d'objets, paraissant avoir été dérobés et dont M. Agache ne put expliquer la provenance.

M. Richard, le soir venu, décida de remettre la fin de son enquête au lendemain et, pour s'assurer de la personne d'Agache, il le fit conduire au dépôt de sûreté du Bureau Central de police.

PENDU !

Il était environ 6 heures du soir ; M. Agache fut enfermé au violon.

Quelque temps après, il recevait de sa famille, des aliments pour son repas du soir, qu'un agent lui apporta.

Quelle ne fut pas la stupéfaction de celui-ci de voir pendu, à une barre de radiateur, le prévenu.

Il se hâta d'en informer ses chefs. Le corps, encore chaud, fut étendu et les soins les plus empressés furent prodigués au pendu pour essayer de la ramener à la vie. Tout fut inutile. L'intervention de M. le docteur Harlet ne donna pas plus de résultat.

Agache, pour attenter à ses jours, avait utilisé une bande déchirée à la couverture qui devait être utilisée par lui, pour la nuit.

Le corps de ce jeune homme, qui a par son acte désespéré, confirmé les soupçons pesant sur lui, a été transporté à la morgue de la Fraternité.

Accident ou infanticide ?

UN NOUVEAU-NÉ ÉTOUFFÉ DANS UN LIT A LEERS

La gendarmerie de Wattrelos était informée, au cours de la matinée d'hier, qu'un nouveau-né avait été découvert, étouffé, dans le lit d'une servante polonaise, attachée à la ferme Derache, au Petit-Tourcoing, à Leers. Elle ouvrit aussitôt une enquête.

Voici ce qui s'était passé :

Depuis un an environ, les propriétaires de la ferme Derache avaient engagé, en qualité de servante, une jeune fille de 24 ans, d'origine polonaise, Tobola Anna.

Celle-ci, de rapports inconnus, se trouva mère, mais dissimula si bien sa grossesse que nul ne s'en était aperçu dans son entourage.

AFFREUX SPECTACLE

Or, hier matin, elle tardait à prendre son ouvrage. Cela inquiéta le personnel de la ferme. On vint la visiter dans sa chambre, où on la trouva en proie à une abondante hémorragie. Tobola Anna ne s'exprime pas en français. Elle essaya de faire croire à une indisposition passagère, mais son attitude fit naître des soupçons. Le lit, étrangement recouvert, attira les regards. Mis à nu, il offrit un spectacle affreux : de larges taches sanglantes au milieu desquelles gisait le corps d'un enfant nouveau-né.

L'ENQUÊTE DE LA GENDARMERIE

Mme Derache, mise en présence de cette situation, tenta de faire quelque lumière sur cette affaire. Elle se heurta à un mutisme complet de la servante qui, du reste, était évidemment mal en point.

Elle prévint la gendarmerie de Wattrelos. Elle se rendit sur les lieux sans retard et ouvrit une enquête.

M. le docteur Carré, mandé, examina l'enfant. C'était une fillette, venue à terme et morte, suppose-t-on, par étouffement.

Le Parquet a été avisé.

La jeune Tobola Anna, dont il n'a pas été possible de tirer grande explication, a été transportée à la Maternité de la Fraternité. Quant à la fillette, elle a été déposée à la morgue de Leers, où, très vraisemblablement sera pratiquée l'autopsie, par ordre du Parquet.

L'enquête continue.

LE CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE BELGE

Le Congrès du Parti Socialiste Belge qui s'est réuni hier, après avoir discuté des questions administratives a décidé de remettre à aujourd'hui, dimanche, le débat sur la discipline et l'importante décision qui doit être prise concernant la politique générale.

UN BLOC DE ROCHER TOMBA SUR UNE AUTO

UN TUÉ — UN BLESSÉ

(De notre correspondant particulier de Bruxelles). — M. Carlier, prêtre belge, accompagné de trois amis, revenait de Namur en auto lorsqu'arrivé au Pont d'Ivoire, un bloc pesant environ 500 kilos, se détacha de la montagne et tomba sur l'auto.

L'un des occupants, M. Delwith, professeur à l'Athénée de Namur fut si sérieusement blessé qu'il succomba peu après. M. Carlier eut le bras gauche fracturé. Quant aux deux autres occupants, ils sont indemnes.

L' « OFFICIEL » VENDU 0 FR. 60

Aux termes d'un décret, le prix du numéro du « Journal Officiel » est fixé désormais à 60 centimes.

EN DEUX LIGNES

Paris. — La Société des Anciens de l'Yser de Bruxelles a été reçue à l'Hôtel de ville.

— Le Sultan du Maroc sera à Paris le 14 juillet et restera en France jusqu'au 30.

— Un sertisseur, Emile Cassel, a révolvérisé sa belle-mère, sa belle-sœur et une amie. Bless. grièv.

Bourges. — Voiture M. Perrott, propriét., tamponnée par le train. 2 tués, un blessé.

Il y a plus heureux qu'un poisson dans l'eau, c'est un poisson dans l'
HUILE de TABLE de CHARTREUX 61

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 0-54
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

Le Dimanche à Roubaix

MUSÉE WERTZ. — A l'Hôtel de Ville, de 10 à 13 heures.

CASINO-PALACE. — A 9 h., Concert offert aux bénéficiaires des Allocations familiales.

SPECTACLE. — Casino-Palace : en matinée à 3 heures et en soirée à 8 heures, la revue « N. Nu, N. ouhu », avec Max Trébor

CONFÉRENCE. — A 9 h. 30 du matin, salle Pierre Destombes, au Conservatoire, 8e conférence sur l'Histoire de la Musique

UNION DES TRAVAILLEURS. — Banquet à 1 h. 30, café « Belle Vue ».

COLOMBOPHILIE. — « Concorde » : Survilliers ; « Débitants » : Survilliers, chez Mme Vve Gobert, rue de Tourcoing, à l'Union ; « La Mutuelle » : Survilliers, chez Derrevoaux, 279, Grande Rue et Bayart, 86, rue de Denain ; « Le Progrès » : Survilliers ; « Café Pandore » : Chateaudun.

SPORTS. — Cyclisme : A 16 h. 30 environ, Avenue G. Delory, ancienne Avenue des Villas, arrivée des coureurs du Circuit Franco-Belge.

Boxe. — Salle des Fêtes, rue de l'Hospice, à 4 h. 30, Gala de l'Académie des Sports.

Pharmaciens de service. — MM. Dezoteux, 44, rue du Fresnoy ; Constant, Boulevard de Paris, 1.

UNE MAUVAISE CHUTE

Mme Caudeville Léonie, âgé de 67 ans, demeurant rue de l'Alma, cour Wattel, 20, était sortie pour faire quelques courses, quand à la suite d'une glissade elle tomba sur le sol. Cette chute, hélas ! eut des conséquences assez graves. Des passants ayant relevé Mme Condeville, demandèrent l'intervention de M. le docteur Jacquemont. Celui-ci constata une fracture du fémur droit.

Il fit transporter la blessée à la Fraternité.

ROBERT Grand choix de BIJOUTERIE, ORFÉVRERIE
46, rue de Lannoy, à ROUBAIX

TOMBÉ D'UNE ECHELLE

Au cours de travaux qu'il exécute à un immeuble du boulevard Industriel, M. Lodfvelds Alphonse, 19 ans, manœuvre de maçon, demeurant rue Pierre de Roubaix, 46, a fait une chute d'haut d'une échelle.

M. le docteur Guislain, appelé à lui donner ses soins, a constaté une entorse compliquée d'un coup de pied. Le blessé a été admis à l'Hôpital de la Fraternité.

Bock Meyerbeer LE PLUS CRISTALLIN

FÉDERATION DES AMICALES LAIQUES DE ROUBAIX

Le voyage à Cambrai

Le bureau de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix informe les membres des Amicales participant aux fêtes de Cambrai de ce jour, que les tickets de chemin de fer seront remis au départ, sur présentation de la carte bleue remise lors de l'inscription, qui devra être présentée individuellement.

Les amicalistes inscrits au sein de leur association, sont soumis à la même formalité et doivent retirer leur carte au lieu où il a été procédé à l'inscription ou à tout autre endroit désigné par leurs dirigeants.

Les excursionnistes sont priés de se conformer strittement au numéro de compartiment porté sur la dite carte bleue.

Mêmes instructions pour Wattrelos.

Rassemblement à 11 heures.

Horaire du voyage : aller, départ de Roubaix 11 h. 30 ; arrivée à Cambrai 13 h. 41 ; retour : départ de Cambrai 17 h. 35 ; arrivée à Roubaix 19 h. 27.

La GRANDE MAROQUINERIE LUCIEN vend toujours 30 % moins cher ses Sacs de Dames, ses Portefeuilles et Porte-Billets et possède le plus grand choix. — Notez bien l'adresse :
56, rue de Lannoy .. ROUBAIX

MENUS FAITS

Scandale sur la voie publique. — Pour mettre un terme à une scène scandaleuse qui mettait en émoi une partie de la rue de l'Epeule, des agents du 2e arrondissement ont dressé une contravention contre la nommée D... Aline, 33 ans, rue du Collège, qui par ses gestes et ses cris occasionnait un rassemblement.

La vitesse. — Pour excès de vitesse en auto, des procès-verbaux ont été rédigés contre les nommés : M... Jacques, 28 ans, industriel, boulevard Gambetta, à Tourcoing ; D... Hector, 21 ans, chauffeur d'auto, rue Jules Guesde ; D... Marcel, 22 ans, industriel, rue Colbert, 14.

Sans gêne. — Des automobilistes sans gêne ont circulé sur les contre allées du Boulevard de Paris. Bien entendu, des procès-verbaux ont été dressés contre eux. Ce sont MM. D... Alfred, 28 ans, industriel, boulevard de Paris, 104 ; T... Paul, 47 ans, chauffeur, au service de M. Eloy, à Marcq-en-Barœul, rue de Tourcoing, 157 ; Mme S... Nicole, 21 ans, avenue Gustave-Delory, à Croix ; M... Paul, 21 ans, 82, boulevard de Paris ; S... Roger, industriel, 82, boulevard de Paris ; D... Clément, 21 ans, industriel, boulevard de Paris ; A... Arthur, 35 ans, chauffeur, rue La Fontaine, 66 ; L... Eugène, 30 ans, chauffeur, rue du Cartigny, 191 ; L... Edouard, 25 ans, rue Saint-Jean, 28 ; L... Ed., 22 ans, négociant, avenue Gustave Delory, 27 ; Mme S... Roger, Marie-Thérèse, 25 ans, boulevard Gambetta, 195, à Tourcoing.

75 fr. SERVICE DE TABLE
Très joli décor moderne.
Différents décors en magasin.
PAYELLE, 121, rue Léon-Gambetta, LILLE

FÉDERATION DES A. C. BELGES

Aujourd'hui dimanche, service de secrétariat, paiement des cotisations, de 10 h., à midi. Remise des livret de dotation pour l'inscription des intérêts pour l'année 1925.

UNION DES SOCIÉTÉS CYCLISTES DE ROUBAIX

Mardi 8 Juin, assemblée générale au siège de la Pédale Ouvrière, Boulevard de Belfort, 78, à 19 h. 30. Toutes les commissions adhérentes à l'Union sont priées d'y assister vu l'importance. Ordre du jour : Fête Nationale du 14 Juillet.

LA COMMISSION.

FEUILLETON DU 6 JUIN 1926. — N° 36

— « Expliquem-oi maintenant », reprit Julia, « qui est cet enfant ?

— Si nous le couchions, d'abord, proposa l'autre.

— Soit... Mais où ?

— Dans mon lit », dit la plus jeune.

— « Ne serait-il pas mieux dans le mien ? » hasarda l'aînée.

— « S'il reste avec nous quelques jours, on nous enverra une couchette et ses petites affaires », reprit Fanny.

— « Quelques jours... oh ! seulement ! » soupira sa sœur.

Avec autant de précautions hésitantes que Tiennot en avait mises à manier Friquet, les deux vieilles filles le déshabillèrent. Quand elles l'eurent dans les bras, en chemise, si beau, si potelé, si frais, et tout inanimé de sommeil, elles s'extasièrent comme deux saintes Catherines adorant leur puéril et mystique fiancé, le divin enfant Jésus.

Mais que lui mettre ?... Point de longue robe de nuit : il aurait froid, cet amour ! Elles lui passèrent une camisole de Mlle Fanny. Ce qui vêtait la longue taille plate correspondait assez, comme hauteur et largeur, aux dimensions du robuste bébé. Quand il fut niché contre un oreiller tout blanc, sur lequel roulaient ses boucles rousses, et quand les deux sœurs se furent enfin persuadées que rien ne troublerait son invincible sommeil, elles grignotèrent leur dîner refroidi et tâchèrent de débrouiller ce qui leur arrivait.

— « Sais-tu ce que c'est que cet enfant ? » commença Mlle Fanny sans aucune intonation de romanesque ni de mystère, mais avec la grave simplicité de ses habituels propos. « Le fils de Pierre Bernal ».

— De Pierre Bernal ? C'est lui qui te l'a confié ?

— Lui-même.

— C'est avec Pierre que tu avais rendez-vous aujourd'hui ?

— Justement.

— Pourquoi ne me l'avais-tu pas dit ?

— Sa lettre était brève et parlait d'un secret. Rien ne m'indiquait que je pusse t'en faire part.

— Sommes-nous arrivées à nos âges, à travers tant de misères partagées, pour nous défier l'une de l'autre, pour nous faire des cachotteries ? s'écria l'aînée avec une aigreur qui tout de suite s'exagérait, maladive et fébrile.

— Tu vois bien que non, Julia, dit l'autre avec son inaltérable douceur. Si Pierre m'avait demandé de me cacher de toi, j'aurais refusé sa confidence. Mais encore fallait-il savoir.

— Oh ! Pierre Bernal, le grand sculpteur, se soucie bien de moi ! reprit amèrement l'aînée. A sa dernière visite, je lui ai proposé une idée qui lui aurait valu un succès fou et, d'ailleurs, en la suivant, il aurait fait œuvre humanitaire... Il l'a dédaignée.

— Quelle idée ? demanda Fanny, non sans condescendance, car elle voyait poindre la marotte.

— Celle d'une statue. La représentation de la femme dans un costume logique, dans le costume universel, dont l'adoption abolira la coquetterie, la provocation éhontée, les raffinements impurs, tout ce qui affole les hommes, ruine les familles, détourne vers un luxe dépravant les forces de l'humanité.

Ça y était. Le pauvre cerveau glissait à sa chimère. Julia oubliait tout. Elle se lançait dans sa théorie.

— Je lui aurais fourni le dessin, ajouta-t-elle. Ah ! si j'en ai fait, de ces dessins de modes... des falbalas... C'était idiot ! Mais ma découverte rachèl